

L'an deux mille vingt et un et le Neuf Décembre à 20 Heures 30, dans la salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de SENDETS, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence d' Eric VIGNEAU, Maire.
La convocation était du 1^{er} Décembre 2021

PRESENTS : ANTONUTTI Véronique, LACAMPAGNE Jean-François, LEY Céline, LE MOIGNE André, POUBLAN Patrice, MAUPAS Patrick., MEYNIÉ Hélène, PERAUDEAU Christian, SARRAZIN Paulette

EXCUSES : Sophie MARQUET/

Secrétaire de séance : Hélène MEYNIÉ

Le Compte rendu de la dernière séance en date du 16 Novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

-001- MODIFICATIONS BUDGETAIRES :

Monsieur Le Maire donne la parole au secrétaire de Mairie afin que ce dernier présente la situation budgétaire avec l'ensemble des délibérations de l'année. Il fait particulièrement le point sur l'opération de création de l'accès au cimetière, car plusieurs modifications sont intervenues au niveau des prévisions concernant les écritures de la prise en charge des transactions des terrains.

-002- POINTS SUR TRAVAUX 2021 :

ACCES CIMETIERE :

Les travaux sont commencés, en ce moment les maçons travaillent à la construction des murs. La question de la fermeture est abordée, il convient de réfléchir à l'emplacement du portail. Les deux entrepreneurs seront consultés afin d'avoir leurs avis techniques et des préconisations sur ce sujet.

ABORDS SALLE COMMUNALE :

La mise en place d'une pergola est évoquée. Le choix des plantes grimpantes pose question par rapport au besoin d'entretien et de taille très régulier de certaines espèces, il faut éviter le problème des glycines du cimetière. La pergola végétalisée est peut-être la solution pour procurer de l'ombre rapidement. Le projet de plantation d'arbres est maintenu, il faudrait que leur plantation intervienne au printemps.

ENTRETIEN ESPACES VERTS :

L'entreprise GIMAT est venue sur place pour estimer les travaux afin de proposer un devis par rapport à l'entretien annuel des espaces verts. L'entreprise COMBLON consultée a informé Jean-François LACAMPAGNE, qu'elle ne donnera pas de suite. Nous aurons donc au moins deux devis à savoir des entreprises BONHOMME et GIMAT.

ISOLATION THERMIQUE LOGEMENTS COMMUNAUX :

Jean-François LACAMPAGNE annonce la venue, la semaine prochaine, d'un technicien de l'entreprise MGS de Marmande pour réaliser un diagnostic et proposer des solutions chiffrées. La démarche initiale concerne l'isolation à un euro. Le Conseil sera tenu informé.

-003- PROJETS TRAVAUX ET EQUIPEMENTS 2022 :

Monsieur Le Maire rappelle que le Fonds d'Aide à l'Équipement des Communes est reconduit pour 2022, le dossier sera à déposer au cours du 1^{er} semestre, il faudra donc vite savoir sur quelle opération en faire la demande.

MENUISERIES A CHANGER :

Lors de la dernière commission des bâtiments, il a été relevé le mauvais ou le très mauvais état de certaines boiseries sur plusieurs points : logements Communaux, ancienne Mairie ou encore au niveau des sacristies de l'église.

Christian PERAUDEAU, veut bien se charger de contacter des entreprises. Trois sont listées : CAPDEGELLE, LOSSE et DARTEYRON en fonction des spécificités de chacune.

DOSSIER EGLISE :

Christian PERAUDEAU, demande si la Mairie a reçu le rapport de l'Architecte Conseil suite à sa visite du 15 Novembre. Le Maire répond dans la négative, mais M. SALIEGE avait prévenu que cela allait prendre du temps.

-004- ASSURANCE STATUTAIRE PERSONNEL :

Monsieur Le Maire informe au Conseil Municipal que la commune a demandé une proposition d'assurances à CNP assurances, pour la couverture des risques incapacité du personnel pour l'exercice 2022 ; que ce soit pour l'agent titulaire ou les deux agents contractuels. Il précise que la prime annuelle afférente à ce contrat englobe les frais de gestion. Le Conseil Municipal examine cette proposition.

Après en avoir délibéré, et à la majorité, le Conseil Municipal DECIDE:

- de souscrire au contrat assurance du personnel proposé par la Caisse Nationale de Prévoyance pour l'année 2022,
- d'autoriser Monsieur Le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce contrat.

-005- MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE :

En raison de la situation sanitaire actuelle, il a été décidé d'annuler tout rassemblement sur la commune comme cela est partout le cas.

Le Foyer Rural, a annulé l'arbre de Noël prévu le week-end prochain, les jouets qui ont été achetés seront amenés par les membres de l'association aux familles qui s'étaient inscrites, elles ont été prévenues.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que, lors de la dernière réunion avec les adjoints, ils ont discuté de la situation et des possibilités pour essayer de compenser la cérémonie des vœux qui rassemblait tous les habitants. La possibilité de distribuer quelque chose aux habitants évoquée l'an dernier trop tardivement a été reprise.

Monsieur Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se déterminer par rapport à mener une action et de savoir qui cela doit-il concerner. Il convient également de déterminer la forme et le montant budgétaire à consacrer à cette opération de fin d'année.

Le débat est lancé et plusieurs propositions sont formulées, trois styles de paniers gourmands sont présentés, la question du choix des foyers à retenir est débattue par rapport à la tranche d'âge ou autre critère, la manière de procéder est également évoquée.

Après discussion, il est décidé à titre exceptionnel du fait de la suppression de la cérémonie des vœux 2 années consécutives, de faire réaliser par le Café d'Oc un assortiment comme présenté à la réunion d'une valeur de 15 €, qui sera à destination de chacun des 160 foyers que compte la commune. La distribution sera réalisée par les élus sur chacun des secteurs comme pour le Journal Local.

La commande sera passée au plus vite, par Paulette SARRAZIN et Hélène MEYNIÉ, qui sont chargées de cette opération. La livraison devra intervenir avant le 15 Janvier et la distribution dès réception des colis en Mairie.

-006- COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Maire donne les comptes rendus des deux dernières réunions Communautaires.

FINANCES :

Des modifications budgétaires ont été votées sur plusieurs services et budgets annexes pour ajuster les comptes avant la fin de l'exercice.

Une autorisation de programme a été votée concernant les travaux du futur siège communautaire.

PLUI :

Le marché Public d'Etude et de Conception du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été prolongé de six mois, ce qui porte son échéance au 31 Août 2022.

BAZAD'ECO :

Des aides financières ont été attribuées à trois nouvelles entreprises implantées sur le territoire dans le cadre de BAZAD'ECO.

VOIRIE COMMUNAUTAIRE :

Jean-François LACAMPAGNE, donne le compte rendu de la dernière commission voirie du 15 Novembre 2021 à St-Côme. Le nouveau responsable Nicolas BLANCHET a été présenté, M. David CANTIN reste l'interlocuteur de terrain.

Le bilan 2021 des travaux réalisés par les entreprises et par le personnel de la Communauté de Communes a été donné.

- Goudronnage : 55 Tonnes
- Cailloux : 600 Tonnes
- Enrobé à Froid : 17 Tonnes
- Dérasement : 7 Kms
- Montant Grosses Réparations : 298 801.91 €
- Signalisation verticale : 10 288.86 €
- Signalisation horizontale : 500.00 €
- Curage de Fossés :
 - o 15 Kms par Entreprise ESPUNY
 - o 15 Kms directement par CDC

Pour 2022, le budget demandé et espéré par la commission est de 450 000.00 €.

Jean-François LACAMPAGNE s'est entretenu avec M. MOURLANNE par rapport au fait que notre commune n'a bénéficié de travaux de revêtements sur ses routes et cela depuis la fusion des communautés. Il a demandé la prise en compte de ce fait par rapport à l'urgence d'intervention sur certaines routes à présent très dégradées notamment celle de « La Hargue ».

Il est décidé d'organiser une réunion de la commission voirie communale le 14 Décembre 2021 à 14 Heures pour identifier les travaux prioritaires que ce soit au niveau des revêtements et des curages de fossés, afin de communiquer le relevé à la Communauté de Communes.

TRANSPORT A LA DEMANDE :

Paulette SARRAZIN informe le Conseil qu'elle n'a pu se rendre à la dernière réunion de la Commission du Transport à la demande. Mais elle a contacté le service et pour l'heure, pas de nouveau dossier sur la commune.

-007- LES SYNDICATS :

SICTOM :

Jean-François LACAMPAGNE donne le compte rendu de la réunion du 24 Novembre 2021.

Il a été acté une augmentation des tarifs pour 2022 avec une augmentation de 4 %, qui est liée aux augmentations d'une part des carburants qui représente 150 000 € et d'autre part à celle du coût du traitement des Ordures ménagères qui s'élève à 412 000 € soit un besoin de financement de 562 000.00 €.

L'ouverture d'une régie pour encaisser les droits sur les points d'accès, la facturation des équipements des agents qui ont quitté le service et n'ont pas restitué les clefs et autres badges ont été également à l'ordre du jour.

Monsieur Le Maire informe le Conseil que Monsieur Le Maire de Sigalens l'a avisé d'un dépôt sauvage sur la commune qui s'est avéré être pas loin de la limite de Sendets, mais sur Cauvignac. IL demande à chacun d'être vigilant car ces incivilités se multiplient.

SIVOS DE BAZAS :

Patrice POUBLAN, donne le compte rendu de la réunion du 23 Novembre 2021 deuxième réunion, car il n'y avait pas le quorum lors de la première convocation pour la réunion du 18 Novembre 2021.

La situation financière a été donnée ; Une délibération a été prise pour accorder une prime dans le cadre du Complément Indemnitaire annuel au secrétaire. Le Contrat d'assurance statutaire CNP a été renouvelé.

Le SIVOS a encore enregistré directement 130 inscriptions pour l'année 2021-2022, les familles ne passent donc pas toutes par le site de la Région. Il a été créé trois nouveaux circuits. Effectifs élèves transportés 1 306.

L'avenir du Syndicat a été évoqué avec le refus de la prise en charge de la compétence par la Communauté de Communes.

SYNDICAT DES EAUX :

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la réunion du 10 Novembre 2021

Le rapport du Président relatif à l'exercice 2020 a été voté. On note :

- 2 404 Abonnés au niveau du Syndicat
- 409 125 m3 d'eau de prélevés avec 290 000 m3 de Consommés

Le montant des travaux engagés est de 495 000 €. Les travaux de changement de canalisation devraient limiter les fuites, tout comme la sectorisation qui permettra de repérer les anomalies sur le réseau.

En ce qui concerne le Service Public D'Assainissement Non Collectif (SPANC) :

- 158 Habitations de recensées
 - o 15 Contrôles de Fonctionnement
 - o 7 Dossiers de réalisations (création ou réhabilitation).

CONSEIL D'ECOLE DE GRIGNOLS :

André LE MOIGNE donne le compte rendu de la réunion du 19 Octobre 2021.

La vie de l'école est fortement impactée par la pandémie le protocole sanitaire est au niveau 3+.

Des exercices d'incendie, d'attentat intrusion et de Plan Prévention de Mise en Sécurité ont été réalisés.

Le résultat de l'élection de l'Association des Parents d'Elèves a été donné avec 77 Votants soit un taux de participation de 40 %.. Au niveau Bilan financier de l'APE, le solde positif est de 1742.00

-008- QUESTIONS DIVERSES

DEMANDE UTILISATION SALLE :

Monsieur Le Maire reparle du courrier de Mme LAGARDERE Marina, pour la location de la salle pour une activité professionnelle de prothésiste ongulaire deux jours par mois. Lors de la dernière réunion, le Conseil avait demandé à réfléchir. IL demande ce que l'on réponde, le Conseil Municipal répond que la salle n'est pas adaptée et que l'on ne donne pas de suite favorable.

FRANCE SERVICE : Monsieur Le Maire fait part de l'ouverture du service et de son inauguration à la poste de Grignols. Des brochures sont disponibles en Mairie. Il ne faut pas hésiter à relayer l'information auprès des habitants

CANDIDATURE POUR LA POSTE :

Monsieur Le Maire informe le Conseil qu'à ce jour plusieurs candidatures sont arrivées en Mairie. Il va organiser une réunion avec les services de LA POSTE en janvier pour connaître les attentes et la façon de procéder pour la formation. La question des contrats de travail pour la poste et l'entretien des bâtiments devra être également soulevée.

CHIENS ERRANTS :

Un rappel de l'arrêté municipal interdisant la divagation sera fait dans le journal local car des habitants se plaignent de dégâts au niveau des poubelles et autres.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 Heures 40